

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de communiquer avec l'honorable député à ce propos.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ma question découle d'une réponse que j'ai reçue aujourd'hui du ministre des Pêcheries et qui est semblable à une réponse qu'il a donnée à une question hier. Elle diffère tout à fait d'une réponse fournie par son secrétaire parlementaire à la Chambre le lundi 17 mars, et qui figure à la page 6687 du *hansard*. Elle diffère en outre tout à fait des renseignements que j'ai reçus de capitaines qui se livrent à la chasse aux phoques au large du Labrador. Selon la coutume de la Chambre, monsieur l'Orateur, je crois que le ministre doit fournir une explication, autrement on pourrait l'accuser d'induire la Chambre en erreur.

M. MacDonald: En ce qui concerne le rappel au Règlement invoqué par le député de Sait-Jean-Est, l'une des difficultés est que de nombreux renseignements ont été communiqués à des moments différents à diverses personnes à l'extérieur de la Chambre, ce qui a créé beaucoup de confusion. Il importe que la Chambre obtienne une déclaration complète en tout point du ministre demain.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

L'AUTORISATION DE CRÉER UN MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS ET AUTRES MINISTÈRES

La Chambre, réunie en comité plénier sous la présidence de M. Faulkner, reprend l'étude interrompue le jeudi 13 mars du bill C-173, concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, présenté par le très honorable M. Trudeau.

M. le président: La Chambre se forme de nouveau en comité plénier et reprend l'étude du bill C-173. Lorsque le débat a été ajourné le 14 mars au matin, l'article 54 avait été mis en délibération. Les articles 20 à 40 et 55 à 70 avaient été réservés. L'article 54 est-il adopté?

Sur l'article 54—*Définitions*.

M. Rynard: Monsieur le président, je voudrais commenter cet article. Les découvertes et leur mise en œuvre dans le domaine de la [M. MacDonald (Egmont).]

technologie pratique ont permis d'immenses progrès quant au bien-être et aux normes de vie dans tous les pays industrialisés. On reconnaît de plus en plus que l'avancement des connaissances et de la technologie influe sur la croissance économique et sur le taux d'accroissement de la productivité.

Quels facteurs déterminent le processus économique? Une idée première est d'abord traduite dans les faits; de là dérive l'invention qui postule un instrument. Enfin c'est la production, étape ultime. Jusqu'aux années 20, il se faisait peu de recherches ou de découvertes au Canada. Le premier événement majeur fut la découverte de l'insuline par les docteurs Banting et Best, dont les Canadiens peuvent être fiers. J'en parle pour faire ressortir un fait fondamental. Nos universités et nos écoles canadiennes sont parfaitement capables d'occuper la place qui leur revient dans le domaine des recherches. Certains contestent la sagesse de cette assertion ou seraient tentés de faire effectuer nos recherches à l'étranger. Je pense au bill sur les médicaments que nous avons étudié et où s'offrent de nombreuses possibilités de faire effectuer une foule de recherches à l'étranger. On n'a qu'à se reporter aux 25 dernières années pour se rendre compte de la quantité de médicaments mis au point. On se souvient d'une autre découverte canadienne, celle de l'extrait de parathyroïde par le D^r Collip. Ces découvertes médicales faites grâce à la recherche ont brillamment illustré ces années.

Certaines gens estiment que la recherche est trop coûteuse pour un pays tel que le Canada. Je voudrais leur signaler que le secteur de la recherche, qui est parti de rien, dépense maintenant environ 12 millions par année. Nous consacrons 2 millions ou plus à notre recherche médicale. Les chercheurs donnent de nombreux cours dans nos universités. En l'absence de possibilités de recherche, les universités seraient alors tout simplement incapables d'obtenir des professeurs. Les professeurs habiles et compétents ne s'intéressent pas seulement à l'enseignement.

• (3.10 p.m.)

Il est reconnu que notre voisin du Sud d'où viennent la plupart de nos concurrents dans la fabrication compte presque le double de nos diplômés universitaires dans pour ainsi dire tous les domaines. Tant que cela durera nous demeurerons des porteurs d'eau et des scieurs de bois. Nous devons mettre au point et encourager la recherche. Celle-ci engendre de meilleures conditions économiques. N'oublions pas les excellents résultats qu'a produits